

LES STRUCTURES COMBINATOIRES DU VERBE DÉFECTIF *ATTRAIRE* EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Jana Brňáková

Université d'Ostrava
République tchèque
jana.brnakova@osu.cz

Résumé. Le verbe défectif *attirer* dont le paradigme de conjugaison reste incomplet en français contemporain maintient une combinabilité plus large que ne l'attestent les travaux lexicographiques de référence (*Le Petit Robert*, *Larousse*, *TLF*). Les exemplifications trouvées dans deux corpus électroniques (*Frantext* et *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*) servent de preuve à la persistance de l'emploi de ce verbe dans la langue française et à sa capacité combinatoire vivante pour former, non seulement des groupements de mots usités ou figés, mais également de nouvelles séquences pourvues de statuts de cooccurrences néologiques.

Mots clés. Verbes défectifs. Collocation. Figement. *Frantext*. *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*. Corpus national tchèque (CNC). *TLF*.

Abstract. The Combinative Structures with the Defective Verb *Attirer* in the Contemporary French Word-stock. The French defective verb *attirer*, i. e. the verb which does not display all the properties of its grammatical class by having an incomplete conjugation, has shown a significant frequency in contemporary texts. Apart from its habitual co-occurrence in collocations codified in the dictionaries such as *TLF*, *Le Petit Robert* and *Larousse*, the *Frantext* corpus and the *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)* offer a relatively high number of novel and fresh collocates which testify to the verb's original collocability. Taking into account the fact that

the occurrences are found in the texts published from the year 2000 onwards, it is possible to treat the intransitive verb *attraire* as a part of the contemporary French word-stock within which the verb enters both usual and innovative collocates (neologisms).

Keywords. Defective verbs. Collocation. The Frantext corpus. The Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03) corpus. Czech National Corpus (CNC). Stability.

1. Introduction

Le verbe défectif *attraire* tire son origine du verbe latin *attrahere* (lat. pop. **attragere*), composé lui-même de *ad* et *trahere*. La préposition latine, pour une plus douce prolation, a troqué sa consonne pour celle dont le mot construit commence, comme dans le cas de *assigner*, *accroître*, etc. (*Lexilogos*). *Attraire* se conjugue comme *traire*, mais déjà, Littré ne mentionnait pas les formes du parfait défini et de l'imparfait du subjonctif (*Lexilogos*). En se référant à Grevisse, le *TLFi* indique que ce verbe « *n'est plus usité qu'à l'infinitif* ». La fréquence d'utilisation est marquée dans le *TLFi* en tant que rare et, dans le dictionnaire *Le Petit Robert 2014*, ce verbe n'est même pas répertorié en tant qu'entrée à part entière. Le verbe y est mentionné dans l'explication de l'adjectif *attrayant* et du substantif *attrait*.

La valeur sémantique de ce verbe est illustrée dans le *TLFi* (<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=635085150>) par trois acceptions majeures. Au sens propre, *attraire* est présenté en tant que synonyme vieilli de *attirer*, avec la dénotation de « faire venir par le moyen, l'offre de quelque chose d'agréable, de quelque chose qui plaît ». Dans le registre juridique, deux collocations sont attestées avec *attraire* : *attraire en justice* (« tenter une action à quelqu'un ») et *attraire en prison* (« mettre en prison »). Au figuré, le verbe peut désigner une action qui consiste à « exercer une sorte de séduction sur qqn ».

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, *Le Petit Robert 2014* omet l'infinitif et ne codifie que deux unités lexicales issues du paradigme de conjugaison du verbe en question : *attrayant* et *attrait*. Le participe présent *attrayant* y figure comme un adjectif (attesté dès 1283) dont le dénoté se prête à la commutation synonymique avec les adjectifs *agréable*, *attirant*, *attractif*, *plaisant*, *séduisant*. L'exemplification du participe passé substantivé *attrait* nous informe de l'existence de quatre contenus sémantiques qui se manifestent en fonction du contexte. Cette lexie peut désigner la « qualité de ce qui attire agréablement, charme, séduit », le « fait d'être attiré, de se sentir attiré » et, au pluriel, un « aspect plaisant, qui attire ». L'usage littéraire maintient encore le syntagme *les attraits d'une femme*, qui, dans l'usage courant, est remplacé par les substantifs *charme*, *grâce*, *sex-appeal*.

Suivant la série de nos études (Brňáková, 2015 ; 2016), le présent article a pour objectif la recherche de contextes définitoires des structures combinatoires du verbe *attraire* en français contemporain. Pour valider ou invalider les formes de son emploi postulées par les ressources citées *supra*, nous opteront pour une approche par corpus, qui permet d'observer les faits dans une quantité suffisamment importante de données pour que l'on puisse obtenir des résultats significatifs.

2. La délimitation des critères guidant le choix du corpus de travail

Pour pouvoir analyser les interactions entre la combinatoire syntaxique et lexicale du verbe défectif *attirer* en français contemporain, nous sommes passé par une approche comparative de ses cooccurrences statistiquement attestées dans deux bases textuelles accessibles, *Frantext* et *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*.

Le corpus *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*, comprenant environ 1 200 millions de mots, fait partie intégrante du corpus national tchèque (*Český národní korpus – ČNK*). Cette base textuelle inclut des textes de sites Internet des années 2013 et 2015, qui recourent à des situations langagières réelles dans lesquelles nous pouvons présumer une certaine fluctuation par rapport à la norme.

Au contraire, la base de données textuelle *Frantext* n'inclut que des textes littéraires, qui s'étalent sur plusieurs siècles. Pour maintenir des aspects équilibrés de recherche lors des requêtes dans les deux bases, nous avons limité la taille du corpus aux textes postérieurs à la date 2000 et nous avons demandé que le contexte soit restreint à une même phrase.

Les attestations repérées par les moteurs de recherche des deux bases nous ont permis de confronter les connaissances acquises dans des ressources basées sur l'introspection des linguistes (*Le Robert* 2014, *TLFi*, *Larousse* 2009 en ligne) avec la réalité des usages au plus près des situations d'échange.

Afin de justifier les analyses effectuées, ainsi que nos points de vue théoriques, nous avons inséré dans le corps de l'article des extraits dépouillés des deux bases, qui visent à éviter des paragraphes d'explications redondants et également à fournir des illustrations nécessaires. Les exemplifications empruntées sont étayées par une référence bibliographique globale, renvoyant aux sites officiels et elles diffèrent des autres citations standardisées par leur format, qui respecte systématiquement l'unicité de la démarche et de la méthodologie des auteurs des corpus électroniques.

3. Extraction et tri de cooccurrents dans le corpus français *Frantext*

Les requêtes, visant à repérer toutes les formes conjuguées du verbe en question (*&cattraire*), ont été effectuées au mois de janvier 2016. Dans un ensemble de 188 textes, au nombre de 14 334 553 de mots, le moteur de recherche a trouvé 107 résultats. Le calcul de fréquence dans cet ensemble de textes postérieurs à l'an 2000 s'établit de la manière suivante : *attirait* 85, *attraits* 14, *attrayant* 8.

3.1 L'adjectif attrayant

Le nombre d'apparitions de *attrayant* au sein des textes postérieurs à 2000 du *Frantext* s'élève à huit. Dans deux combinaisons réalisées, cet adjectif est adjoint aux mots appartenant au même champ lexical de la culture : *film* et *théâtre*. Deux attestations ont été repérées dans l'œuvre publiée en 2008, *L'enfant des ténèbres*, de Anne-Marie Garat. Cette lexie y est employée une fois en tant qu'épithète du substantif *monde* et, dans une autre

phrase, elle assume la fonction d'attribut relié au même substantif par le verbe *être*. Cette unité lexicale co-apparaît par la suite dans le voisinage des substantifs *homme* et *corps*. Dans le reste des cas, cet adjectif qualifie le mot *accent* et le paysage du *Tanger* de Paul Bowles.

3.2 Le substantif attrait(s)

De même que dans le cas des requêtes effectuées dans le corpus *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)* (voir ci-dessous), le moteur de recherche du *Frantext* a trouvé 99 attestations de la lexie *attrait* (85 au singulier, 14 au pluriel), jugées morphologiquement apparentées à ce verbe. En examinant le contexte de chaque occurrence, nous sommes parvenue à constater qu'il s'agit en réalité du substantif, attesté par des sources déjà écrites en 1175 (*Le Petit Robert 2014*). Les extraits tirés de ce corpus témoignent de son emploi en fonction du sujet, mais apportent aussi la preuve de son fonctionnement au sein de plusieurs syntagmes verbo-nominaux. En effectuant une sélection précise de ce verbe, nous avons identifié 21 catégories différentes de collocations. Par ordre décroissant du nombre de leurs attestations indiqué entre parenthèses, nous obtenons : *avoir l'attrait* (11), *exercer l'attrait* (6), *perdre de l'attrait* (4), *trouver de l'attrait* (4), *manquer de l'attrait* (3), *présenter l'attrait* (3), *céder à l'attrait* (2), *donner l'attrait à qqc* (2), *être un attrait* (2), *(res)sentir de l'attrait* (2). Onze syntagmes verbo-nominaux n'étaient attestés qu'une seule fois : *devoir son attrait à qqn*, *se laisser gagner/guider par l'attrait*, *posséder des attrait*, *garder un certain attrait*, *offrir de l'attrait*, *exprimer l'attrait*, *découvrir l'attrait*, *opérer un attrait sur qqn* et *se parer d'un attrait*.

4. Extraction et tri des cooccurrents dans le corpus *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*

Incluant les productions écrites disponibles sur des sites Internet des années 2003 et 2005, *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)* offre un éventail varié des possibilités d'études portant sur la collocabilité du verbe *attirer* en français contemporain. L'hétérogénéité de ce corpus, faisant partie intégrante du *Corpus national tchèque*, se manifeste dans le nombre plus élevé de résultats trouvés :

	Mot	Taux de fréquence
1.	<u>p/ n</u> attrayant	730
2.	<u>p/ n</u> attrait	713
3.	<u>p/ n</u> attrait	70
4.	<u>p/ n</u> Attrait	52
5.	<u>p/ n</u> attirer	25
6.	<u>p/ n</u> Attrait	18
7.	<u>p/ n</u> Attrayant	9

8.	p/ n	attraite	6
9.	p/ n	ATTRAIT	5
10.	p/ n	ATTRAITS	5
11.	p/ n	attrais	3
12.	p/ n	attraient	1
13.	p/ n	ATTRAYANT	1
14.	p/ n	attraie	1
15.	p/ n	attraites	1

4.1 L'infinitif *attirer*

L'infinitif *attirer* est attesté dans le corpus extrait de *Araneum Francogallicum Maius* (French, 15.03) par vingt-cinq occurrences, dont seize confirment sa valeur sémantique répertoriée dans la ressource dictionnaire du TLFi : *attirer en justice*, « tenter une action à quelqu'un ». Dans le tableau ci-dessous, nous résumons tous les substantifs qui coapparaissent en voisinage de ce verbe et qui relèvent tous du champ lexical du droit :

Collocations	Nombre d'apparitions
<i>attirer devant les tribunaux</i>	4
<i>attirer en justice</i>	3
<i>attirer devant le juge</i>	1
<i>attirer devant une instance autre que le tribunal</i>	1
<i>attirer devant une cour martiale</i>	1
<i>attirer devant une/la/les juridiction(s)</i>	4
<i>attirer devant un/le for</i>	2

Sept autres combinaisons de ce verbe, liées au même champ lexical, sont attestées avec une cohésion dépassant 5 mots, considérée habituelle pour les collocations :

Sites de <i>Araneum Francogallicum Maius</i> (French, 15.03)	Contexte extrait de <i>Araneum Francogallicum Maius</i> (French, 15.03)
glose.org	<i>nulle, les tribunaux français ne pouvant être saisis qu'en application de l'article 5-1° si le travail est exécuté en France. Si le travail est accompli dans plusieurs États, le salarié ne pourra attirer son employeur qu'en Norvège.</i>
etudes-fiscales-internationales.com	<i>l'administration française est vigilante pour élargir la définition d'établissement stable en France lorsque les intérêts budgétaires sont en jeu et pour attirer en France des transferts de résultats à l'étranger dans le cadre des mesures anti évacion fiscales</i>

- forumsocialmundial.org.br *le droit pénal international des entreprises est balbutiant ; quant au Statut de la CPI, il ne permet pas de les y attirer*
- sectiondecommune.free.fr *droit d'agir, tel le défaut de qualité, le défaut d'intérêts, la prescription, le délai préfix, la chose jugée. Contrairement à ce que soutiennent les défendeurs, il n'est pas indispensable d'attirer la commune de SAULZET LE CHAUD à la procédure dans la mesure où elle n'a aucun intérêt à agir. Il convient, en effet, de rappeler qu'aux termes de l'article 31 du code de procédure*
- marisoltouraine.fr *Je tiens à affirmer que ces allégations sont mensongères et ne poursuivent qu'un seul objectif : attirer grossièrement des élus socialistes dans cette affaire aux fins de dégager la responsabilité du laboratoire Servier dans les fautes commises dans le scandale du Mediator.*
- glose.org *L'employeur n'a plus en l'occurrence d'option de compétence et doit toujours attirer le salarié à son domicile. <p><p> [564] Alors que l'article 17 parle de la désignation d'un tribunal ou des tribunaux d'un État contractant, la CJCE a admis qu'une clause d'élection de for*
- glose.org *Si le travailleur n'accomplit pas habituellement son travail dans un même État, l'option de compétence n'est offerte qu'au salarié qui peut attirer son employeur soit dans l'État du domicile de ce dernier, soit devant le tribunal où se trouve ou se trouvait l'établissement d'embauche.*

Les relations entre les constituants des collocations repérées sont de nature fonctionnelle. Les bases imposent l'emploi de ce verbe concret qui leur sert de support. Mel'čuk (2007 : 22) conçoit ce lien syntagmatique entre les bases et leur collocatif comme « *lien lexical orienté* », car « *la base contrôle le choix du collocatif* ». Cette idée de dépendance entre les mots est déjà traitée dans les travaux de L. Hjelmslev (1968), ou ceux de E. Coseriu (1967), qui élabore la théorie de deux sortes de « *solidarités lexicales* » : unilatérales : un mot implique un autre, d'un point de vue interne, et multilatérales : lorsque le rapport de détermination est d'ordre externe (affinité, implication, sélection). Ce lien, en vertu duquel le locuteur est contraint d'employer une combinaison de mots précodée dans une langue et pas dans une autre rend la combinabilité obligatoire.

Les deux dernières attestations de l'infinitif *attirer* relèvent du contexte religieux qui est également mentionné, à titre d'exemple, comme la première possibilité d'usage de ce verbe dans les définitions du *TLFi*, avec une référence bibliographique à Paul Claudel, *Un Poète regarde la Croix*, 1938, p. 136.

Sites de <i>Araneum Francogallicum Maius</i> (French, 15.03)	Contexte extrait de <i>Araneum Francogallicum Maius</i> (French, 15.03)
projects.chass.utoronto.ca	<i>saincts et saintes, contempnent toutes les institutions faictes par les papes et saincts conciles tant de jeûnes que prohibition de manger chair, et aussi des religions (ordres religieux) approuvées, tendans par ces moyens fort caultement <u>attraire</u> les simples personnes a viure a leur volunté et subsecutivement a denier de la foy non apparement, mais soubz couuerture du bien..... »</i>
sites.univ-rennes2.fr	<i>Jhésucrist l'a voulu <u>attraire</u> </p> <p> 208 Et apeller à son servise.</i>

4.2 L'homographe *attrait* et ses colligations/collocations

Le terme de colligation implique la propriété générale des catégories grammaticales de se combiner en fonction d'un ensemble de règles qui sont inhérentes au système langagier. Introduit par J. Firth, il sert d'opposition à la collocation, qui reste réservée aux combinaisons occurrenceilles et fréquentes des unités lexicales qui sont aptes à transgresser dans certaines mesures ces règles syntaxiques, comme dans le cas *ayant attrait*, omettant l'article.

Le dénotant *attrait* fonctionne d'une manière asymétrique dans le corpus tiré de *Araneum Francogallicum Maius* (French, 15.03). En analysant l'environnement textuel de ce dénotant dans l'ensemble de ses attestations, nous avons repéré trois dénotés distincts qui correspondent à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, au participe passé ainsi qu'au substantif.

4.2.1 La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif

La troisième personne du présent de l'indicatif est attestée avec une préférence pour quatre positions récurrentes (colligations) qui résultent des fonctions grammaticales de la lexie pivot : ...*tout ce qui attrait à...*, ...*en ce qui attrait à...*, *ce que l'attrait (ou le rejette)...*, ...*pour ce qui attrait à...*, ...*par ce qui attrait à...* Deux profils syntaxiques ont leurs variantes synonymiques avec pour base le substantif homonymique, sans prédéterminant :

- a. ...*tout ce qui attrait à...* <=> ...*tout ce qui **a** attrait à...*
- b. ...*en ce qui attrait à...* <=> ...*en ce qui **a** attrait à...*

Outre ces constructions schématisées, nous avons aussi repéré parmi les résultats trouvés par le moteur de recherche les emplois bivalents de cette forme verbale. Ce fait nous amène à la conclusion que ce verbe reste aussi usité, en français contemporain, en d'autres personnes qu'à l'infinitif, sans que son environnement textuel ne soit nécessairement lié à la dimension sémantique juridique. Les distributions réalisées renferment, pour actant en position de complément d'objet indirect, différentes lexies telles que *à mes soucis, par ses immenses plages et son doux climat, aux valeurs, à la violence*, etc.

Dans notre corpus, nous avons identifié la graphie fautive de cette forme verbale, notée „s”. Ces aberrations ne sont que des cas isolés qui peuvent être interprétées soit comme une méconnaissance de la conjugaison du verbe *attraire* soit, avec indulgence, comme une erreur provenant de la vitesse avec laquelle les internautes rédigent leur propos :

bmformation.fr	allez pouvoir approcher de multiples notions juridiques ou professionnelles qui	attraits	à votre profession future. Cette formation est nécessaire pour
definitions-de- psychologie.com	nous connaissons quelque peu et possédons donc des informations ayant	attraits	à nos dispositions mentales, notre caractère... Ces informations
projetintegrateur.qc.ca	et je savais comment l'expliquer mais, ce qui	attraits	à la technologie, c'est à dire, caméra

Il en va de même dans le cas de la lexie *attrais*, qui correspond à la première ou à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif. Or, les trois exemplifications trouvées en 11^e position du tableau récapitulatif ne sont que des graphies fautives du substantif accordé au pluriel :

astree.paris- sorbonne.fr	sont tant d'appas, et que sont tant d'	attrais	Qui dans mon cœur atteint font de si douces brèches
cliqueduplateau. com) mais celine elle sa plus lair d etre l	attrais	du cash a nen fais trop elle en est fatiquante
saint-urbain- premier.com	en auto pour vous permettre d'apprécier l'ensemble des	attrais	régionaux. Accéder à la carte... </p><p> Parc régional de

*Attrai*e (en 14^e position) n'est pas une attestation du subjonctif du présent du verbe en question, mais juste une faute d'orthographe due à l'homophonie [a'tRe].

4.2.2 Le participe passé substantivé *attrait*

Même si l'objectif principal de cet article est la saisie de la collocabilité fonctionnelle du verbe défectif *attraire* en français contemporain, nous devons constater que le corpus issu de la requête portant sur ce verbe inclut un grand nombre de formations périphrastiques ayant pour partie lexématique l'ancien participe passé substantivé *-attrait*. Cette base y est attestée dans de nombreuses collocations dont nous nous permettons de mentionner les suivantes à titre d'exemple : *exercer un attrait*, *perdre tout attrait*, *constituer un réel attrait*, *faisant attrait*, *il y a un certain attrait*, etc. Le collocatif le plus fréquent qui

co-apparaît dans le voisinage de ce substantif homonymique est le verbe *avoir*. Ce verbe support a été repéré dans divers temps et modes (le passé composé, l'imparfait de l'indicatif, le présent du subjonctif, etc.). La base des collocations a à son tour été actualisée par divers pré-déterminants (*fort, principal, aucun, tel, etc.*). La syntagmatique la plus habituelle de ces deux constituants lexicaux (*avoir + attrait*), qui ressort des résultats tirés de *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*, correspond au participe présent suivi du substantif sans aucun prédéterminant (*ayant attrait*).

Cinq autres signifiants, repérés par le moteur de recherche du *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*, correspondent à la valeur substantive de cet ancien participe passé. Il s'agit des dénotants dont la fonction grammaticale dans les énoncés est exprimée par leur norme scripturale ainsi que par leur position récurrente dans la proposition, car leur perception à l'oral est homophonique. Par ordre décroissant du taux de fréquence de leurs cooccurrences, ce sont : *attraits (70)*, *Attrait (52)*, *Attraits (18)*, *ATTRAIT (5)* et *ATTRAIT (5)*.

Le dernier dénotant *ATTRAIT* apparaît identiquement cinq fois dans le syntagme : ... *la section ATTRAIT ET SERVICES sous la carte ci-haut...* La notation en lettres majuscules sert à mettre en relief son fonctionnement en tant que nom d'une rubrique à laquelle il est possible d'accéder par l'intermédiaire des sites indiqués. Le même dénotant sans „s” graphique (*ATTRAIT*) fonctionne dans les autres contextes d'une manière analogue. Sa taille de caractère différente vise à attirer l'attention du lecteur sur cette lexie considérée comme sémantiquement essentielle.

Les homophones restants, qui figurent aux lignes 3 (*attraits*), 4 (*Attrait*) et 18 (*Attraits*) du tableau récapitulatif (voir *supra*), constituent les combinaisons générales dans lesquelles les composants lexicaux gardent leur sens propre. L'acception de ces séquences est dotée de la valeur compositionnelle, décodable à l'aide de la signification de leurs éléments constituants. Ces collocations peuvent être interprétées, conformément à la taxinomie de Tutin et Grossman (Tutin ; Grossman, 2002 : 12), comme *transparentes*. Les collocatifs sont de nature diverse. La base apparaît à côté de plusieurs adjectifs et substantifs qui sont en rapport avec le champ sémantique du tourisme :

...petits attraits touristiques..., ...les plus beaux attraits..., ...un des principaux attraits..., ...le pays aux milles attraits..., ...loisirs et attraits..., ...attouts et attraits..., ...charmes et attraits..., etc.

Les verbes ne sont pas non plus rares :

...propose divers attraits..., offre maints attraits..., ...découvrez attraits, ...ouvrir la section Attraits et Randonnées..., ...Parcourez la section Touristes-Attraits..., etc.

Cette unité lexicale a aussi été identifiée comme nom de famille, *Colette Attrait* :

ste-suzanne. com	Michel Moussay, adjoint au maire de Vaiges, Colette	Attrait	, maire de Torcé-Viviers-en- Charnie, et Marc D'Argenté,
---------------------	--	---------	---

Le lien avec les collocatifs est dans quelques cas réalisé avec les prépositions *pour* ou *de* :

...Attraits pour les technologies/les actions de terrain/les relations internationales/la nature et ses plantes/occuper les riches estivants...

...Attraits de la Mer, du merveilleux, du sexe...

4.2.3 Le participe passé *attrait*

En fin de compte, la séquence linéaire graphique *attrait* représente également le dénotant pour le participe passé. Le profil lexical de ses collocatifs coïncide à celui des actants syntaxiques qui complétaient l'infinitif. Dans la majeure partie des cas, il s'agit des lexies appartenant au champ lexical du droit qui sont liées au participe à l'aide de la préposition *devant* : *devant une juridiction, devant le tribunal, devant le juge, devant la Cour d'assises, devant la Cour européenne*, etc. Les autres prépositions typiques pour les configurations actanciennes de ce verbe sont moins fréquentes : *en justice, à l'instance (au for)*.

Sept accords avec le genre féminin du participe passé, trouvés par le moteur de recherche de *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*, reflètent quatre usages attestés de la voix passive avec le verbe *être*, deux épithètes (*...la femme attrait aux tâches dévolues...*, *...la SNCF attrait par Monsieur SCHAECHTER.*) et un accord au pluriel avec le complément d'objet direct qui précède (*lesquelles j'ay attraites*).

Nous avons décelé la présence *du seul accord pluriel* dans les voix passives réalisées à l'aide de ce participe, quand nous avons analysé le dénotant *Attraits* avec ses soixante-dix apparitions (voir 4.2.2) :

...car nous ne sommes pas attraites..., ...d'autres sont attraites devant la justice..., ...aujourd'hui attraites devant la justice pénale des États-Unis..., ...être attraites devant la CJCE...

Nous pouvons confirmer l'existence d'un cas du plus-que-parfait :

contreponds-infos. 2013 devant le représentant du attrait Jacques et Basile
blogspot.fr Bâtonnier devant lequel il avait (11). A noter la

4.2.4 La troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif

La base textuelle *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)* offre un seul exemple de cette forme verbale qui apparaît dans un contexte lié à un site Internet d'un sexshop : « *...est un site qui permet à l'éventuelle personne de trouver tous les produits qui attraient à la sexualité, sensualité et plaisir charnel... » .*

4.2.5 L'adjectif *attrayant*

Le dénotant *attrayant* atteint 730 attestations dans l'ensemble de tous les textes de *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)*. Dans toutes les cooccurrences, il correspond à la valeur adjectivale de son dénoté. Nous n'avons attesté aucun usage du gérondif avec le participe présent à partir duquel cet adjectif a évolué (Dubois ; Mitterand ; Dauzat 1999). En analysant chaque combinaison réalisée à part, nous avons remarqué la prédominance de dénominations pour des choses concrètes ou abstraites qui pouvaient être réparties en six champs sémantiques :

1. Web : *site, graphisme, webdesign, visuel, blog, portail, diaporama, forum, programme, système de quête, jeu, excel, accès, support, côté, aspect, caractère, outil, etc.*
2. Tourisme : *pays, espace, lieu (de vie, de promenade), milieu, endroit, animations, guide, service, etc.* Nous pouvons y ajouter les toponymes auxquels réfèrent des caractéristiques liées à *attrayant* : ... *d'où le caractère attrayant du Luxembourg...*, ...*Dubaï est devenu plus attrayant...*, ...*Le Qatar est un pays prospère, attrayant...*, un *Québec attrayant...*, etc.
3. Commerce : *prix, tarif, rendement, marché, marketing, emballage, packaging, financement, portefeuille, stand, cadre fiscal, etc.*
4. Travail : *emploi, climat de travail, plan de rémunération, salaire, employeur, programme de bonus, plan de carrière, etc.*
5. Culture : *environnement, univers, musée, spectacle, niveau de vie, avantage, exercice, temps, aménagement, etc.*
6. Mode : *pendentif, décolleté, look, bijou, velours, etc.*

En accord avec les ressources dictionnaires consultées (*TLFi, Le Petit Robert 2014*), nous confirmons la combinabilité restreinte et peu fréquente avec les personnes ou les parties du corps humain. Les êtres humains sont représentés par les pronoms en position de complément d'objet direct (*le, la, les*) précédant le verbe *trouver*. Les combinaisons avec les substantifs appartenant au vocabulaire général sont à la marge par rapport à l'ensemble des 730 extraits. Nous n'avons attesté que cinq lexies (*homme piché, mec, medium, professeur, gars*), dont la plus fréquente était *gars*, avec sept occurrences. Le corpus établi avec *attrayant* ne comprenait aucun anthroponyme.

L'éventail des désignations des parties du corps était aussi peu large. Les mots qui occupent les deux premières places par nombre d'occurrences sont *physique* (8 attestations) et *corps* (3 attestations). Les autres ne dépassent pas le taux de deux fréquences (*cicatrice, peau, cheveux, jolies lèvres rouges, sourire*).

En soumettant les contextes tirés de *Araneum Francogallicum Maius (French, 15.03)* à une analyse, nous avons repéré une répétition significative du syntagme *rendre attrayant*. Nous le considérons en tant que collocation régulière, de même que *avoir qqc., n'avoir rien d'attrayant*, qui sont répertoriées dans des travaux lexicographiques (par ex. le *TLFi*).

5. Conclusion

En vérifiant le profil combinatoire du verbe défectif *attirer* en français contemporain dans deux bases textuelles (*Frantext* et *Araneum Francogallicum Maius* (French, 15.03), nous avons remarqué plusieurs points communs, ainsi que des divergences. En premier lieu, il faut accorder le statut vivant à l'usage de l'infinitif, qui a été attesté par 25 cooccurrences (*Araneum Francogallicum Maius* (French, 15.03), même s'il ne figure plus comme une entrée à part dans le dictionnaire *le Petit Robert 2014*. Ce verbe est encore attesté sous forme du participe passé à la voix passive et au plus-que-parfait. Les traces de ce verbe sont également maintenues dans de nombreux syntagmes verbo-nominaux qui, par leur taux de fréquence statistiquement significatif, atteignent le statut des collocations (*avoir attiré, exercer l'attrait, manquer d'attrait* etc.). Dans l'optique des analyses décrites *supra*, nous nous permettons de constater que certaines formes de ce verbe défectif ne se déplacent pas à la périphérie du lexique français et restent usitées en français contemporain dans plusieurs registres liés à différentes branches d'activités (internet, tourisme, commerce ou culture en général).

Résumé. Kombinační struktury defektního slovesa *attirer* v současné francouzštině. Francouzské sloveso *attirer* je charakterizováno jako sloveso defektivní, tedy neúplné z hlediska používání časovaných paradigmatických struktur. Textové databáze *Frantext* a *Český národní korpus* poskytují řadu cenných dokladů o daleko širší kolokabilitě tohoto slovesa, než je běžně uváděno v lexikografických zdrojích (*Le Petit Robert, Larousse, TLFi*). Vezmeme-li v úvahu, že se jedná o doklady z textů publikovaných po roce 2000, můžeme na základě těchto exemplifikací považovat dané sloveso stále za součást současné francouzské slovní zásoby, v jejímž rámci je schopno tvořit jak běžná, tak i neologizující ustálená slovní spojení.

Bibliographie

- BENKO, Vladimír (2015). *Araneum Francogallicum Maius, verze 15.03* [online]. Ústav Českého národního korpusu FF UK. Praha 2015 [cit. avríl–mai 2016]. Disponible sur : <http://www.korpus.cz>
- BRŇÁKOVÁ, Jana (2015). “La restriction sélectionnelle du figement combinatoire du verbe défectif *ouïr*”. *Studia romanistica*, Vol. 15, Num. 2 / 2015, pp. 11–20.
- BRŇÁKOVÁ, Jana (2016). “Les propriétés des figements des cooccurrents privilégiés du verbe défectif *béer*”. *Studia romanistica*, Vol. 16, Num. 1 / 2016, pp. 9–23.
- Frantext* [online]. [cit. janvier 2016]. Disponible sur : <http://frantext.fr>
- COSERIU, Eugenio (1967). “Lexikalische Solidaritäten” [online]. *Poetica* 1, pp. 293–303. [cit. avríl–mai 2016]. Disponible sur : <http://www.romling.uni-tuebingen.de/coseriu/publi/coseriu40.pdf>
- DUBOIS, Jean ; MITTERAND, Henri ; DAUZAT, Albert (1999). *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris: Larousse-Bordas.
- HJEMSLEV, Louis (1968). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Éditions de Minuit.

- Larousse* (2009) [online]. [cit. mars 2016]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/>
Le Petit Robert (2014). Paris : Larousse.
Lexilogos [online]. [cit. avril 2016]. Disponible sur : <http://www.lexilogos.com>
MELČUK, Igor ; POLGUÈRE, Alain (2007). *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Bruxelles : De Boeck & Larcier s. a.
Trésor de la langue française informatisé [online]. [cit. mars–avril 2016]. Disponible sur : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=635085150>
TUTIN, Agnès ; GROSSMANN, Francis (2002). “Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif”. *Revue française de linguistique appliquée*, VII–1, pp. 7–25.

Jana Brňáková
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita v Ostravě
Reální 5
701 03 OSTRAVA 2
République tchèque